

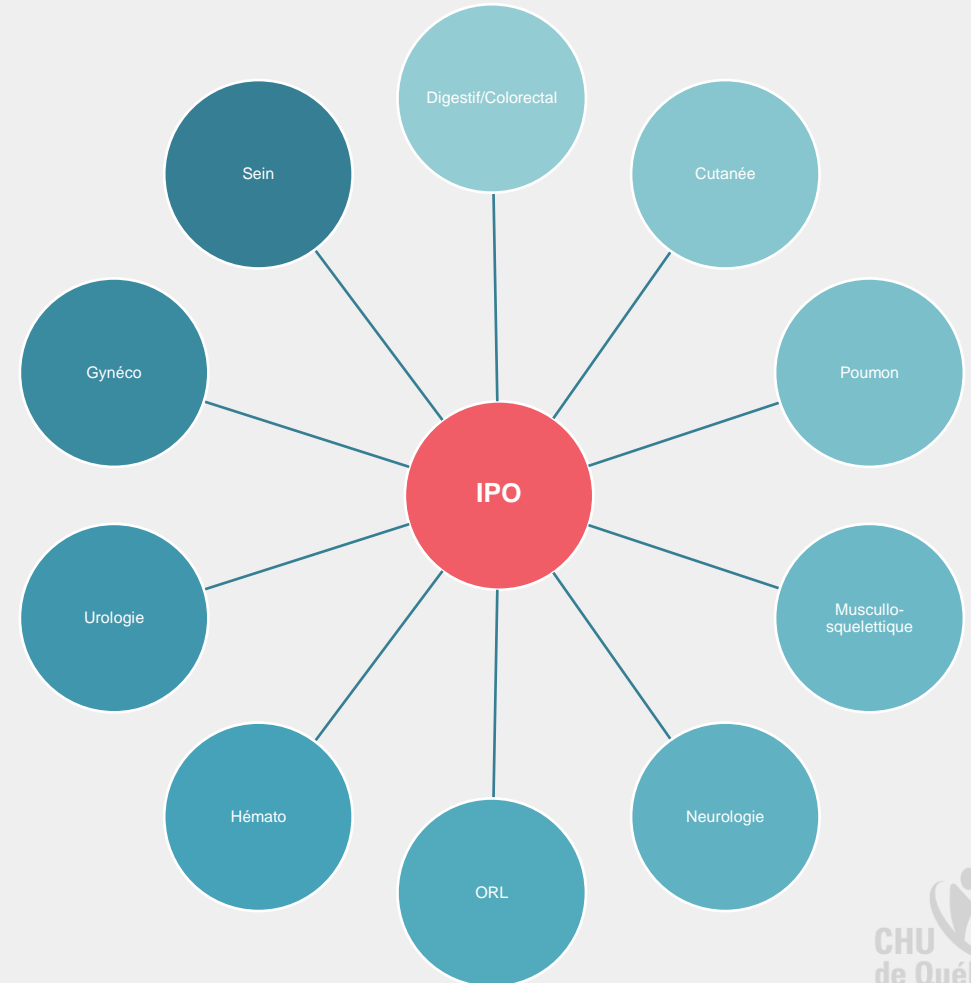
Révision de l'organisation, des soins et services des IPO

Pour un meilleur accès, une uniformisation des pratiques et une diminution du taux d'absentéisme

Contexte: Déménagement au nouveau CIC

PORTRAIT DES IPO (AVANT MAI 2022)

- IPO pour la clientèle oncologique adulte réparties dans 4 sites et spécialisées dans 1 à 2 siège(s) tumoral(aux) chacune ;
- *Caseload* individuel et de volume variable ;
- Critères de référence existants et variables selon spécialité → Accès contraint et inéquitable ;
- Variabilité dans les pratiques et tâches entre sites, entre spécialités et entre IPO ;
- Taux d'absentéisme observable et variable dans les dernières années (jusqu'à 14% entre 2020 et 2022) + signes d'épuisement.



Objectifs et moyens d'y parvenir

Améliorer et uniformiser l'accès aux IPO

- Un seul et même critère de référence pour toutes les IPO = diagnostic confirmé de cancer;
- Activités à valeur non-ajoutée ou contribuant à une « surqualité »:
 - Évaluation initiale complète remplacée par l'ODD ;
 - Pertinence des suivis systématiques revue.

Uniformiser les pratiques et les tâches entre IPO

- Création d'équipes d'IPO par siège tumoral (2 à 4 IPO/équipe) ;
- Migration vers un *caseload* commun par équipe.

Diminuer le taux d'absentéisme et l'épuisement

- Possibilité de faire de l'aménagement du temps de travail (9/10 jours travaillés) ainsi qu'une journée de télétravail/semaine.

Résultats

IMPACTS DE LA DÉTERMINATION D'UN SEUL ET MÊME CRITÈRE DE RÉFÉRENCE

↳ Accès aux IPO ↑

- **Sondage de l'expérience patient en mai 2023 (n=150): 82% des patients avec un diagnostic de cancer avaient été référés à une IPO.**

IMPACTS DE LA CRÉATION D'ÉQUIPES D'IPO PAR SIÈGE TUMORAL ET CASELOAD COMMUN/ÉQUIPE

↳ Uniformité des pratiques ↑ ;

↳ Concertation d'équipe et esprit d'équipe ↑ ;

↳ Répartition du travail plus équitable ;

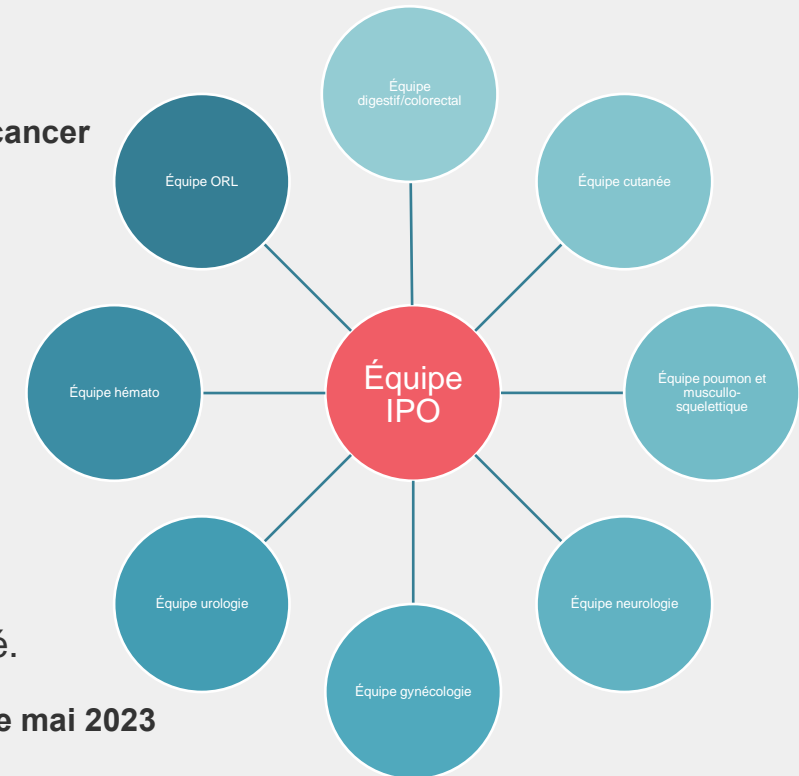
↳ Couverture facilitée des absences (ATT, vacances, journées de maladie) ;

↳ IPO ressentent un lien moins fort avec les patients et le suivi leur semble moins personnalisé.

- **Satisfaction des patients ne semble pas affectée selon notre sondage de l'expérience patient de mai 2023**

IMPACTS DE L'AMÉNAGEMENT DE TEMPS DE TRAVAIL ET POSSIBILITÉ DE TÉLÉTRAVAIL

- Aucune absence imprévue long-terme pendant plus de 2 ans ;
- Amélioration de l'équilibre vie professionnelle et personnelle.



Prochaines étapes

- Maintenir la vigie des indicateurs RH ;
- Poursuivre le déploiement des changements.

